

Avis aux étudiants de la 1^{ère} année et la 2^{ème} année ENIM

Il est porté à la connaissance des étudiants de la **1^{ère} année et la 2^{ème} année** ENIM que la gestion des stages (d'initiation et de perfectionnement) se fait exclusivement sur le site de l'ENIM (www.enim.rnu.tn).

Pour avoir votre **affectation de stage** signée par l'école, suivez les étapes de 1 à 4 :

1. Une fois connecté sur la plateforme de l'ENIM, vous devez accéder à la rubrique « **Gestion des stages** » ;



2. Vous devez télécharger le formulaire "**Demande de stage**", personnalisé, que vous présenterez aux entreprises et sociétés susceptibles de vous accepter en stage ;



3. Une fois votre "**Demande de stage**" est acceptée, vous devez accéder de nouveau à la plateforme de l'ENIM (www.enim.rnu.tn) et passer à la rubrique "**Dépôt du stage**" pour pouvoir récupérer votre lettre d'affectation. Les informations relatives à l'entreprise d'accueil doivent être saisies dans les cases correspondantes ;
4. L'originale de l'offre de stage signée par l'entreprise d'accueil doit être déposée à la scolarité de l'ENIM. Egalement, une copie scannée doit être envoyée au service de stage sur l'adresse mail « **direction.stage.enim@gmail.com** ».

N.B :

- Durant la formation d'ingénieurs seulement les deux stages, d'initiation et de perfectionnement, sont obligatoires.
- Durant la formation d'ingénieurs, une seule affectation par nature de stage obligatoire (stage d'initiation ou stage de perfectionnement) est délivrée pour chaque étudiant.
- Le dernier délai de dépôt de l'offre de stage signée par l'entreprise est fixé pour le **Jeudi, 30.06.2022**.

Monastir, 21-04-2022
La direction des stages

